



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel MARTINEZ, Christian MOLANDRE, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Florence FERNANDEZ ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Catherine BOUTIN, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Philippe MIQUEL.

1 Absent : Manuel PAGES.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

### **Objet : équipement en panneaux photovoltaïques des bâtiments communaux**

Monsieur Jérôme Jacques rappelle la délibération 2022\_148 du 15 décembre 2022 favorable au projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Il expose qu'une étude est en cours pour l'équipement de plusieurs bâtiments communaux. Il propose de prévoir d'ores et déjà la réalisation d'une première tranche de travaux sur la salle polyvalente et l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'équipement en panneaux photovoltaïques des bâtiments communaux dont une première tranche portant sur la salle polyvalente et l'école, pour un coût estimatif de 264 368,50 € HT.

SOLLICITE les financements nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux auprès de l'ensemble des financeurs potentiels et notamment auprès de l'Etat (DETR/DSIL/FONDS VERTS), de la Région, de l'Europe.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer l'ensemble des pièces relatives à cette opération.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX

